



STATEMENT BY H.E. Mr. MIKE HENTGES,  
PERMANENT REPRESENTATIVE OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG TO THE OPCW,  
AT THE TWENTY-EIGHTH SESSION OF THE CONFERENCE OF STATES PARTIES  
TO THE CHEMICAL WEAPONS CONVENTION

**[Courtesy Translation]**

The Hague, 27 November 2023

Mr. Chairman,

Mr. Director-General,

As we meet here for the 28th Session of the Conference of States Parties, I would like to begin by expressing my sincere appreciation to the current Presidency for its leadership in guiding our work. We salute the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) and all its dedicated staff for their outstanding work. Their expertise, impartiality, and professionalism continue to uphold the values and principles of the Chemical Weapons Convention (CWC).

Mr. Chairman,

Once again, we are meeting this year to address the pressing issues that require our collective attention. Of course, we are also marking important milestones in the implementation of the Convention. In this spirit, I would like to express my sincere congratulations to the United States of America on the significant achievement of eliminating its last stockpiles of chemical weapons. This remarkable step testifies to our shared vision of a world free of chemical weapons. We also welcome the opening of the ChemTech Center in April, promoting the objectives of the Convention.

Nevertheless, other challenges are emerging that are as complex and urgent as ever. As we meet in these uncertain times, we must not forget the events that have unfolded since our last meeting which continue to undermine our security architecture.

Russia's illegal and illegitimate invasion of Ukraine continues. This blatant act of aggression, in violation of international law, has not only shaken the foundations of global security, but has had serious consequences for civilians affected by this conflict. We condemn in the strongest terms the Russian attacks in Ukraine, including the alarming targeting of chemical industrial facilities.

Moreover, the alleged military use of riot control agents in Ukraine is a flagrant violation of the Convention. At the same time, Russian disinformation campaigns are unfairly accusing Ukraine of

having used chemical weapons, without being able to provide credible evidence. We urge the international community to reject such attempts to manipulate public perception.

Luxembourg also underlines the serious concerns raised by the poisoning of political opponent Alexei Navalny in Russia.

Mr. Chairman,

Our absolute condemnation of the invasion of Ukraine remains unchanged. However, this unjust war must not make us forget other armed conflicts, conflicts in which the use of chemical weapons has been irrefutably proven.

Above all, we reiterate our deep concern about the use of chemical weapons by the Syrian armed forces. Ten years after acceding to the Convention, Syria continues to violate international norms and its obligations under the Convention, as well as United Nations Security Council Resolution 2118. This violation has been well documented through investigations carried out under existing mechanisms. We deeply regret that Syria does not respect the measures put in place by the Executive Council and does not act in accordance with its obligations as a State Party to the Convention. Luxembourg welcomes the publication of the report of the investigation and identification team on the use of chemical weapons in Douma, and fully supports its conclusions indicating the use of chlorine by the Syrian Air Force. This failure to comply with the measures and obligations of the Convention is a clear violation that cannot be tolerated.

Luxembourg therefore welcomes the recent updates to the European Union's list of restrictive measures targeting entities and individuals involved in the production and use of chemical weapons. As a member of the EU, Luxembourg calls on all States present here to cooperate fully with the Technical Secretariat and to respect their responsibilities under the Convention. We must hold those involved in the use of chemical weapons accountable, without exception.

My country attaches great importance to the issue of impunity and transitional justice, and welcomes the efforts of France, which recently issued an international arrest warrant for the Syrian President.

However, Mr. Chairman,

Our work cannot be limited to the perpetrators of chemical attacks, but it must also include their victims. Luxembourg reiterates its firm commitment to the protection of civilians. In this context, gender equality is not just an aspirational goal, but a fundamental principle that should guide our deliberations, and particularly the protection and support of female victims of chemical attacks. We encourage research into the diverse and disproportionate effects of chemical attacks on women. Luxembourg also continues to advocate the integration of a gender equality and diversity perspective into all aspects of the work of the OPCW and its Technical Secretariat.

Mr. Chairman,

My delegation regrets that the 5th Review Conference of the Chemical Weapons Convention in The Hague ended without a substantive outcome due to the unconstructive attitude of a small minority of States.

Nevertheless, we should not feel discouraged. Rather, let us take this result as a sign that we should commit ourselves even more firmly to the protection of the Convention. Luxembourg remains committed to promoting the full implementation of the CWC, and urges non-States Parties to join it.

In conclusion, let us reaffirm our common obligations and our commitment to a world free of chemical weapons, upholding the values and standards that the OPCW has defended for a quarter of a century. Together, we must meet the challenges of our time and emerge stronger and more united.

To ensure that the values of the OPCW are promoted, Luxembourg supports the candidacies of Lithuania, Poland, and Ukraine for the 2024-2026 term of the Executive Council.

I kindly ask you to consider this statement as an official document of this session and to post it on the OPCW's public website.

Thank you, Mr Chairman.

\*



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

DÉCLARATION DE S.E.M. MIKE HENTGES,  
REPRÉSENTANT PERMANENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG AUPRÈS DE L'OIAC,  
LORS DE LA VINGT-HUITIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES  
À LA CONVENTION SUR LES ARMES CHIMIQUES

La Haye, le 27 novembre 2023

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Général,

Alors que nous nous réunissons ici pour la 28ème session de la Conférence des États parties, je tiens tout d'abord à exprimer ma **sincère reconnaissance** à la présidence actuelle pour sa direction dans la conduite de nos travaux. Nous saluons l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et l'ensemble de son personnel dévoué pour leur travail exceptionnel. Leur expertise, leur impartialité et leur professionnalisme continuent de défendre les valeurs et les principes de la Convention sur les armes chimiques (CAC).

Monsieur le Président,

Cette année encore, nous nous retrouvons pour aborder les questions pressantes qui demandent notre attention collective. Bien évidemment, nous **marquons aussi les étapes importantes** de la mise en œuvre de la Convention. Dans cet esprit je tiens à exprimer mes sincères félicitations aux États-Unis d'Amérique pour la réalisation significative de l'élimination de leurs derniers stocks d'armes chimiques. Cette étape remarquable témoigne de notre vision commune d'un monde exempt d'armes chimiques. De plus nous saluons l'ouverture du « *ChemTech Center* » en avril, promouvant les objectifs de la Convention.

Néanmoins, **d'autres défis**, qui sont aussi complexes et urgents que jamais, **émergent**. Alors que nous nous réunissons en ces temps incertains, nous ne devons pas oublier les événements qui se déroulent depuis notre dernière réunion et qui continuent à saper notre architecture sécuritaire.

L'invasion illégale et illégitime de l'Ukraine par la Russie se poursuit. Cet acte d'agression flagrant, en violation du droit international, a non seulement ébranlé les fondements de la sécurité mondiale, mais a également entraîné des conséquences graves pour les civils touchés par ce conflit. **Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques russes en Ukraine, y compris le ciblage alarmant des installations industrielles chimiques.**

De plus, **l'utilisation militaire alléguée d'agents antiémeutes en Ukraine constitue une violation flagrante de la Convention.** En même temps, des **campagnes de désinformation russes** accusent injustement l'Ukraine d'avoir employé des armes chimiques, sans pouvoir fournir de preuves crédibles. Nous exhortons la communauté internationale à rejeter de telles tentatives de manipulation de la perception publique.

Le Luxembourg souligne également les **graves préoccupations suscitées par l'empoisonnement de l'opposant politique Alexeï Navalny** en Russie.

Monsieur le Président,

Notre condamnation absolue de l'invasion de l'Ukraine reste inchangée. Cependant, cette guerre injuste ne doit pas nous faire oublier d'autres conflits armés, conflits au cours desquels l'utilisation d'armes chimiques a été prouvée de manière irréfutable.

Avant tout, nous réitérons notre profonde préoccupation quant à l'utilisation d'armes chimiques par les forces armées syriennes. Dix ans après l'accession à la Convention, **la Syrie continue à violer les normes internationales et ses obligations sous la Convention**, ainsi que la Résolution 2118 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette violation est bien avérée grâce aux investigations effectuées dans le cadre des mécanismes existants. Nous regrettons profondément que la Syrie ne respecte pas les mesures mises en place par le Conseil exécutif, et **n'agit pas conformément aux obligations qui lui incombent en tant qu'État partie à la Convention.** Le Luxembourg salue la publication du rapport de l'équipe d'enquête et d'identification sur l'utilisation d'armes chimiques à Douma, et soutient pleinement les conclusions indiquant l'utilisation de chlore par la Force aérienne syrienne. Ce non-respect des mesures et obligations de la Convention est une violation manifeste qui ne peut être tolérée.

Ainsi, le Luxembourg salue les **récentes mises à jour de la liste des mesures restrictives de l'Union européenne** ciblant les entités et individus impliqués dans la production et l'utilisation d'armes chimiques. En tant que membre de l'UE, le Luxembourg appelle tous les États présents ici à coopérer pleinement avec le Secrétariat technique et à respecter leurs responsabilités en vertu de la Convention. Nous devons tenir responsables ceux qui sont impliqués dans l'utilisation d'armes chimiques, sans exception.

Mon pays attache une **grande importance à la question de l'impunité et de la justice transitionnelle** et salue les efforts de la France, qui a récemment émis un mandat d'arrêt international contre le président syrien.

Cependant, Monsieur le Président,

Notre travail ne peut se limiter aux auteurs d'attaques chimiques, mais doit également inclure leurs victimes. Le Luxembourg réitère son engagement ferme envers la protection des civils. Dans ce contexte, **l'égalité des genres n'est pas seulement un objectif aspirant, mais un principe fondamental qui devrait guider nos délibérations, et particulièrement la protection et le soutien aux victimes féminines d'attaques chimiques.** Nous encourageons la recherche sur les effets divers et disproportionnée des attaques chimiques sur les femmes. De plus, le Luxembourg continue aussi de plaider pour l'intégration d'une perspective de l'égalité des genres et de la diversité dans tous les aspects du travail de l'OIAC et de son Secrétariat technique.

Monsieur le Président,

Ma délégation **regrette que la 5ème Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques à La Haye se soit achevée sans résultat substantiel** en raison de l'attitude non constructive d'une petite minorité d'États.

Néanmoins, nous ne devrions pas nous sentir découragés. Prenons plutôt ce résultat comme un signe que nous devrions nous engager encore plus fermement dans la protection de la Convention. Le Luxembourg reste résolu à promouvoir la pleine mise en œuvre de la CAC, et **exhorte les États non parties à la rejoindre.**

En conclusion, réaffirmons nos obligations communes et notre engagement envers un monde exempt d'armes chimiques, en maintenant les valeurs et les normes que l'OIAC a défendues pendant un quart de siècle. Ensemble, nous devons relever les défis de notre époque et en sortir plus forts et plus unis.

Pour garantir la promotion des valeurs de l'OIAC, le Luxembourg **soutient les candidatures de la Lituanie, de la Pologne et de l'Ukraine au Conseil exécutif pour le mandat 2024 à 2026 du Conseil exécutif.**

Je vous demande de bien vouloir considérer cette déclaration comme un document officiel de cette session et de l'afficher sur le site web public de l'OIAC.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

\*